



Typologie de stations forestières

Séminaire de travail

Dijon, 24 et 25 mars 2003

Compte rendu

Avant-propos

Contexte

En 1999, B. Boisseau analysait, à la demande de la DERF, les typologies de stations et leur utilisation au niveau national. Son rapport souligne deux principaux points de faiblesse : (i) une très grande hétérogénéité des documents produits, qui freine leur utilisation, et (ii) un très faible emploi de ces outils par les gestionnaires forestiers, tant pour la description des milieux que pour l'aménagement.

Suite à ces conclusions, la DERF a souhaité relancer un programme national, plus structuré et formalisé, reposant directement sur les besoins des utilisateurs et expérimenté dans un premier temps dans deux régions pilotes. Ce programme, exposé dans la circulaire DERF/SFB/C 2002-3020 du 18 octobre 2002, mobilise trois types d'acteurs :

- l'IFN en tant que coordinateur national pour la partie opérationnelle, appuyé par un groupe de pilotage ;
- le GIP ECOFOR en tant qu'appui scientifique, appuyé par un comité scientifique ;
- et deux régions pilotes, Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes, choisies pour expérimenter la nouvelle méthode de travail proposée.

Pourquoi un séminaire ?

Ce séminaire a été l'occasion de réunir les représentants des trois acteurs de la relance :

- les membres du groupe de pilotage de l'IFN,
- les membres du comité scientifique d'ECOFOR,
- les membres des deux comités de pilotage des régions pilotes.

Son objectif était de clarifier les rôles de chacun et les modalités de la relance proposée, et de permettre un échange de questionnements et d'expériences entre les différents participants.

Le travail de ces deux journées était articulé autour de trois sessions de travail :

- la session 1, "Problématique", a permis d'explicitier les rôles des différents partenaires et de placer les réflexions sur la typologie dans un contexte plus général ;
- la session 2, "Découverte (*réflexion sur*) des régions pilotes", à partir de l'exposé de la situation dans chacune des deux régions pilotes, a été le lieu d'un échange sur les questions méthodologiques ou scientifiques qui apparaissent d'ores et déjà ;
- la session 3, "Ateliers de réflexion", a été l'occasion d'approfondir des thèmes particuliers : (i) Harmonisation, cartographie et approche analytique, (ii) Potentialité des stations, méthodologie des synthèses régionales et (iii) Plan d'action régional : lien avec la politique forestière, rôle dans sa mise en œuvre, contenu type.

Le présent document rapporte les principaux éléments des riches discussions de ces deux jours et propose des pistes d'action pour chacun des partenaires.

Sommaire

Session 1 : problématique

- La circulaire DERF/SDF : objectifs, méthodologie proposée. (C. Mevel) p. 1
- La typologie de stations : état de l'art et développements en France. (B. Boisseau) p. 4
- L'IFN et ECOFOR, opérateurs de la typologie de stations : questions d'organisation et liens avec leurs activités en cours. (IFN : C. Vidal / ECOFOR : O. Laroussinie) p. 7

Session 2 : découverte (réflexion sur) des régions pilotes

Champagne-Ardenne :

Présentation de la région, les ORF, la politique en matière de typologie de stations (SRFB : X. Rousset) / L'état des lieux et la stratégie adoptée (Animateur régional : S. Gaudin). p. 9

Rhône-Alpes

Présentation de la région, les ORF, la politique en matière de typologie de stations (SRFB : C.M. Favre) / L'état des lieux et la stratégie adoptée (Animateur régional : D. Joud, assisté de M. Millot). p. 13

Session 3 : travail en ateliers

1. Harmonisation, cartographie, approche analytique. p. 17
2. Potentialités des stations, méthodologie des synthèses régionales. p. 19
3. Plan d'action régionale : lien avec la politique forestière, rôle dans sa mise en œuvre, contenu type. p. 21

Conclusions du séminaire

p. 25

Liste des participants

p. 27

Compositions du Groupe de Pilotage IFN et du Comité Scientifique ECOFOR

p. 31

Session 1 :
Problématique

Politique de relance de la typologie des stations forestières : Présentation de la circulaire DERF/SDF du 18 octobre 2002

Christine Mevel

DGFAR¹

I. Exposé

Outil synthétique de description du milieu développé depuis une vingtaine d'années, la typologie de stations forestières peut apporter une aide précieuse au gestionnaire forestier dans ses choix sylvicoles. Les efforts consentis par les organismes de recherche et de développement ont permis d'élaborer un outil capable d'apporter de nombreuses informations et de former des personnes capables de les utiliser (les certifiés en typologie de stations forestières). Cependant l'utilisation des guides et des catalogues reste toujours marginale.

Partant d'un état des lieux précis, une nouvelle stratégie nationale, exposée dans la circulaire, a été élaborée pour valoriser l'existant tout en essayant de surmonter les difficultés identifiées. Elle repose sur des objectifs et des principes forts :

- favoriser une plus forte adéquation des outils aux besoins des utilisateurs (cahier des charges élaboré par les utilisateurs) ;
- assurer le transfert et l'utilisation effective des outils (formation) ;
- améliorer l'efficacité du dispositif et s'assurer de la cohérence avec les politiques régionales forestières (déconcentration du programme de travail, choix de l'échelle régionale comme échelle de travail) ;
- garantir l'accès à une expertise technique nationale pour toutes les régions (coordinateur technique : IFN) ;
- apporter un cadre scientifique cohérent pour l'évolution des outils et de leur utilisation (appui scientifique : ECOFOR) ;
- contribuer au développement de systèmes d'information en écologie (rapprochement entre bases de données).

Trois types d'acteurs sont mobilisés, chacun avec des missions propres :

- les régions pilotes : elles testent la nouvelle méthodologie de travail proposée, en relation étroite avec le niveau de travail national. Un comité de pilotage régional comprenant des représentants des utilisateurs est constitué sous la responsabilité du DRAF. À partir d'un état des lieux et de la définition des besoins des utilisateurs, ce comité est chargé d'établir un programme de travail pluriannuel.

¹ Direction Générale de la Forêt et des Affaires Rurales

- l'IFN, appuyé par un comité de pilotage national : il est chargé de la coordination nationale avec en particulier la réalisation d'un bilan des connaissances, le développement d'outils méthodologiques, une synthèse des travaux régionaux et une expertise technique des projets régionaux.
- le GIP ECOFOR, appuyé par un comité scientifique *ad hoc* : à partir des questions remontant soit des régions, soit de l'IFN, il est chargé de l'identification des points de blocage scientifiques et du développement d'un programme de recherche.

Parallèlement à ce schéma de concertation, un circuit de financement des travaux proposés est mis en place : le programme de travail validé par le DRAF (en particulier au regard de la politique forestière régionale) est envoyé à l'IFN pour expertise technique. Son avis est transmis à la DGFAR qui délègue alors les crédits aux DRAF, qui passent la commande publique auprès du prestataire identifié.

II. Discussion

** le fonctionnement national*

Le GIP :

Comment est constitué le comité scientifique ECOFOR ? Il s'agit d'un comité *ad hoc* mis en place sur proposition du Conseil Scientifique du GIP (*cf. composition en annexe*). Il faut souligner que le temps nécessaire pour mener les recherches scientifiques sera supérieur à celui des travaux opérationnels engagés par l'IFN et les régions. Il ne faut donc pas attendre les résultats de la recherche pour commencer !

L'IFN :

Le Groupe de Pilotage national mis en place par l'IFN (*cf. composition en annexe*) est un lieu de dialogue. Il doit permettre la remontée des questions issues des régions qui ne sont pas pilotes. La participation de l'IFN aux comités de pilotage régionaux est à voir en interne, mais elle semble logique. Une des questions que l'IFN aura en charge sera l'harmonisation des différentes méthodes de travail existantes.

Fonctionnement général :

Comment s'articulent les circuits de financement et de concertation évoqués ? Ils sont indépendants. Il est ainsi possible d'avoir des sources de financement autres que la DGFAR pour certaines parties du programme de travail.

** le fonctionnement en région*

Quelle peut être l'articulation entre le programme de travail régional sur la typologie et les instances d'élaboration de la politique régionale forestière ? Puisque l'échelle de travail choisie est celle de la région administrative, il semblerait logique qu'une articulation soit assurée entre les comités de pilotages régionaux et les CRFPF (Conseil Régional de la Forêt et des Produits Forestiers), responsables des Orientations Régionales Forestières. Ce rapprochement reste cependant sous la responsabilité de la DRAF. Ainsi en Champagne-Ardenne, le rapprochement est simple puisque la plupart des membres du comité de pilotage typologie de stations sont également membres du CRFPF.

Quel est le rôle du comité de pilotage régional au-delà du lancement du travail ? Il n'est pas responsable uniquement de la définition initiale du programme de travail régional et des projets : il doit bien entendu suivre les projets mis en œuvre sur toute leur durée. C'est la DRAF qui est responsable de la réception finale des travaux.

Les deux régions pilotes ont des frontières avec des pays étrangers. Y a-t-il des coopérations prévues avec eux ? Pour la région Rhône-Alpes, il existe un projet INTERREG avec la Suisse et l'Italie ; la région Champagne-Ardenne va explorer la piste d'une coopération avec la Belgique.

** le contenu des types de stations*

L'étude des stations doit prendre en compte la biodiversité, afin de permettre un lien facile avec la notion d'habitat. De plus, un lien avec des itinéraires sylvicoles (notion de dynamique temporelle) serait pertinent pour enrichir l'intérêt des stations.

La typologie des stations forestières : État de l'art et développement

Bénédicte Boisseau

Cemagref

I. Exposé

1. Les choix initiaux

Élaborés il y a une vingtaine d'années, les premiers catalogues étaient le fruit de longs travaux de recherche entrepris dans le nord-est de la France. Dans cette région, l'équilibre forêt-milieu a permis d'utiliser la flore comme indicateur privilégié des conditions du milieu. La démarche utilisée est synthétique, basée sur la phytosociologie et sur la phytoécologie.

Un autre choix initial était celui d'un travail qui puisse être pérenne. La voie des catalogues de stations, inventaire de l'existant, a donc été privilégiée par rapport à celle de la cartographie, susceptible d'évoluer dans le temps.

La question qui avait été initialement posée aux scientifiques était de construire un outil de description du milieu, les forestiers se chargeant ensuite de faire le lien avec les connaissances pratiques pour orienter leurs choix de gestion. Ceci explique que la notion de station ne prenne pas en compte au départ les questions de potentialité ou d'itinéraires sylvicoles.

2. Les évolutions

La DERF a mis en place un groupe de travail en 1979 pour accompagner la réflexion sur les stations.

À partir des choix initiaux, des évolutions ont eu lieu. L'étude des stations dans le Massif Central, où la forêt n'est pas en équilibre avec le milieu, a été l'occasion d'introduire des éléments analytiques (bioclimat, structuration du paysage) et une notion de logique spatiale. Les problèmes de reboisement en région méditerranéenne ont soulevé la question de l'autécologie des essences : l'entrée n'est plus le milieu mais l'essence, et le territoire concerné est beaucoup plus vaste.

3. L'état des lieux

Aujourd'hui, 60 % la surface forestière française est couverte par des catalogues, mais on observe une grande disparité régionale avec des régions très avancées et d'autres plus récemment concernées et moins couvertes. Les catalogues sont très hétérogènes, avec de nombreux auteurs, des méthodes de travail très différentes, une grande diversité de présentation, de contenu et d'utilisation de ces catalogues et des guides associés.

Plusieurs points de blocage ont été identifiés, de différentes natures : une mauvaise couverture de certains milieux, l'insuffisance d'éléments sur les potentialités, les difficultés d'identification des stations, le manque de formation des utilisateurs...

Pour l'avenir, deux directions sont à privilégier :

- la valorisation de l'existant : valorisation des connaissances empiriques sur les potentialités, réalisation de synthèses et de guides simplifiés, diffusion des documents existants, formation ;
- l'exploration de voies méthodologiques et la recherche de compléments scientifiques : intégration d'éléments d'approche analytiques et spatialisés, études de potentialités et d'autécologie, validation des outils sur le terrain.

II. Discussion

** la description du milieu*

Les méthodologies employées peuvent être variées, mais il faut garder à l'esprit qu'une démarche globale est nécessaire pour réfléchir sur la typologie de stations : la cartographie doit être prise en compte dès le début de la réflexion (la description doit permettre une cartographie), de même que le lien avec les potentialités forestières.

Quels sont les milieux non couverts par les catalogues ? Deux éléments de réponse : (i) les milieux en cours de colonisation forestière (accrus) sont rarement couverts, il faudrait au moins les prendre en compte au travers de "compartiments" donnant une dynamique d'évolution ; (ii) par ailleurs les forestiers de terrain font souvent la remarque qu'ils ne "reconnaissent" pas le milieu décrit : la description ne fait pas référence aux éléments qu'ils appréhendent directement, il faudrait la cibler plus pour un public de techniciens et parfois revoir les critères d'entrée dans les clés de détermination.

Quelle peut-être la place de l'histoire dans la description du milieu ? L'histoire a une influence importante sur le fonctionnement actuel de l'écosystème. La constitution d'une équipe pluridisciplinaire pour concevoir la description du milieu peut permettre d'enrichir la réflexion.

La problématique locale peut influencer la démarche descriptive mise en œuvre. Par exemple en Île-de-France, la question n'est pas tant la description du milieu que la connaissance de la perception sociale du milieu forestier. Une autre démarche est donc testée dans certaines forêts : celle des audits patrimoniaux où l'entrée est sociale, la flore et le sol ne venant qu'ensuite comme critères de gestion.

** les blocages à l'utilisation*

Est-il possible de distinguer plus précisément les causes de non-utilisation des catalogues ? On peut essayer d'isoler les causes propres aux catalogues (difficiles à manier, description ne correspondant pas aux attentes...) de celles qui y sont extérieures (manque de formation, expérience propre jugée suffisante). Ceci permettrait de mieux définir les moyens d'action possibles pour lever les blocages.

Quel peut être le rôle de la cartographie pour favoriser l'utilisation des stations ? Une cartographie des stations à une échelle pertinente (dépendant des besoins) peut effectivement permettre de donner une information plus directement utilisable. Il faut cependant la relier à des informations pratiques comme des guides de sylviculture.

Ne faudrait-il pas relancer une formation nationale ? Les certifiés issus de la formation lourde mise en place au niveau national sont des gens très motivés, qui seraient partants pour une relance. Cependant, cette formation très poussée n'a été que peu valorisée par les employeurs qui avaient envoyé leur personnel en formation... Pour cette relance, un programme régional reposant sur les besoins locaux paraît donc plus approprié.

L'IFN et ECOFOR, opérateurs de la typologie de stations : Questions d'organisation et liens avec leurs activités en cours

Claude Vidal, IFN

Olivier Laroussinie, ECOFOR

I. L'IFN

L'IFN (Inventaire Forestier National) est un EPA chargé de l'inventaire permanent des ressources forestières sur le territoire métropolitain. Il a pour missions de collecter les données nécessaires à un suivi cartographique et statistique de la forêt française et de réaliser des études et expertises concernant l'observation des forêts.

L'IFN a suivi la thématique des stations forestières depuis ses débuts en 1978, notamment par la participation à différents niveaux de ses personnels aux groupes de travail formés par la DERF. Dès 1992, des relevés phytosociologiques (flore et pédologie) ont été effectués en complément des relevés dendrométriques déjà en place. Cette association des deux types d'informations est une richesse des bases de données de l'IFN qui est encore sous-exploitée. La typologie est une occasion de valoriser ce potentiel.

De même, une association plus étroite avec les acteurs de la recherche et du développement est à mettre en place, notamment au travers d'une adhésion de l'IFN à ECOFOR.

Actuellement, la valorisation des données de l'IFN se fait surtout par la publication de documents comme les plaquettes départementales ou les résultats par régions naturelles. D'autres valorisations sont possibles : cartes de répartition d'une espèce, répartition des espèces par type de sol, indices pédologiques, identification des grands types d'habitats...

Dans la perspective de la relance sur la typologie des stations forestières, l'IFN était donc le coordinateur national naturel. Pour remplir cette nouvelle mission, l'inventaire va mobiliser les personnes ressources sur les sujets s'y rapportant (une dizaine au total), et proposer aux régions pilotes une mise à disposition gratuite de ses données.

II. ECOFOR

ECOFOR est un Groupement d'Intérêt Public créé en 1993 (renouvelé en 2003 pour 10 ans) pour promouvoir le développement de recherches sur les écosystèmes forestiers. Ses membres sont le CEMAGREF, le CIRAD, le CNRS, l'ENGREF, l'INRA, l'IRD et l'ONF.

Dans les programmes thématiques d'ECOFOR, l'approche est en général analytique : quand la station, notion synthétique, est utilisée, c'est comme variable fixée pour étudier d'autres facteurs. Cependant, différents programmes et projets d'ECOFOR se rapprochent des questions posées par la typologie de stations forestières :

- le programme Aménagement Forestier (le terme "aménagement" est ici pris dans son sens de planification au sens large) est le lien avec la demande des gestionnaires, avec une réflexion générale sur l'information forestière et sur les critères et indicateurs ;
- le projet d'Observatoire de Recherche en Environnement relie Renecofor et les sites-ateliers lourdement instrumentés pour l'étude du fonctionnement de l'écosystème ;
- le système d'information sur les écosystèmes forestiers (en préparation) relie les données des réseaux d'observation et les modèles de fonctionnement issus des recherches menées sur les sites-ateliers ;
- l'inventaire des bases de données floristiques (réalisé par S. Gachet).

Les premières réflexions sur un programme de recherche sur les stations font émerger les thèmes suivants : avantages et inconvénients de l'approche synthétique, dimension socio-économique des stations (potentialités, terroir), évolution de la notion de station dans le contexte du changement global, la station comme outil scientifique ou de médiation, les liens avec les échelles des habitats et du paysage, les questions posées par la cartographie...

III. Discussion

** les bases de données de l'IFN*

Une association plus étroite entre l'IFN et les utilisateurs des données, chercheurs ou gestionnaires, paraît nécessaire. Cela permettra une meilleure valorisation du travail réalisé par l'inventaire mais aussi un retour sur ce travail et peut-être une évolution de la prise de données en fonction des demandes susceptibles d'apparaître. On peut également songer à un rapprochement avec d'autres bases de données pour enrichir les résultats, par exemple celles réalisées pour la production de catalogues.

Une réflexion sur l'échantillonnage est en cours, pour s'orienter éventuellement vers un système emboîté en fonction des questions posées. L'échelle est également une question très importante : comment aller au-delà de l'échelle du catalogue de stations ? Comment élargir les questions prises en compte ?

** les liens avec la recherche*

Quelle est l'utilisation actuelle des données de l'IFN par la recherche ? Pour l'instant, elle dépend de partenariats ponctuels. Pourtant les premiers résultats obtenus sont très prometteurs, c'est pourquoi un partenariat plus étroit est envisagé au travers du rapprochement avec le GIP. Le projet de système d'information sur les écosystèmes forestiers, associant les modèles issus de la recherche et les bases de données écologiques, va dans ce sens.

Quel est l'avancement des études sur les relations station/fertilité ? Le travail commencé par I. Seynave² début 2003 dans le cadre du renforcement des recherches forestières de l'INRA (collaboration INRA/IFN) en est une part très intéressante. Il faudrait avoir une réflexion en termes de synergie pour réfléchir à ce que les régions pilotes peuvent apporter à l'IFN sur ce point : par exemple on peut penser à une validation sur le terrain des résultats qui pourront être obtenus.

² Étude des potentialités des stations forestières à partir des données dendrométriques et écologiques de l'IFN, de la base de données phytoécologiques Ecoplante et de modèles de croissance mis au point par le LERFOB

Session 2 :

Découverte (réflexion sur) des régions pilotes

La typologie de stations en Champagne-Ardenne

Xavier Rousset, SRFB

Sylvain Gaudin, CRPF

I. Présentation de la région, Orientations Régionales Forestières, politique régionale en matière de typologie de stations forestières

La Champagne-Ardenne compte 700 000 ha boisés, principalement concentrés dans le nord (Ardennes) et le sud (Haute-Marne) de la région. La région est la 6^{ième} pour la production de bois et est notamment réputée pour sa production feuillue de qualité (feuillus précieux, chênes, peuplier). À la variabilité des conditions climatiques répond la diversité des essences (surtout feuillues).

60 % de la surface forestière appartient à des propriétaires privés et 90 % des forêts de plus de 25 ha possèdent un plan simple de gestion. La quasi-totalité des forêts communales et domaniales fait l'objet d'un plan d'aménagement.

37 % des propriétaires privés de plus de 1 ha s'intéressent de près ou de loin à la gestion forestière (appel à un organisme de gestion, participation aux réunions d'information, lecture de revues techniques). Des difficultés classiques en forêt privée sont cependant présentes dans la région : morcellement (95 % des propriétaires possèdent moins de 10 ha), gestion conservatrice des forêts (reconduction des habitudes, gestion au coup par coup), manque de motivation pour la modernisation des pratiques de gestion.

La typologie de stations forestières devrait être un outil de la mise en valeur du patrimoine boisé de la région, en appuyant la protection des milieux fragiles et la mise en valeur des milieux productifs.

Des efforts importants ont déjà été réalisés pour inciter les gestionnaires à utiliser davantage les stations forestières dans leur gestion quotidienne, mais avec un retour sur investissement encore faible dans les forêts privées, même si la reconstitution après tempête est un bon vecteur de promotion de la typologie.

Il s'agit à présent de trouver les bonnes méthodes pour inciter les propriétaires et les gestionnaires à prendre en compte l'outil de connaissance, de gestion et de protection de la ressource que représente la typologie de stations. Pour cela, deux grands axes ont été retenus dans les ORF : (i) la rédaction de documents simplifiés pour la détermination des stations et le choix des essences à destination des gestionnaires et (ii) la sensibilisation à la pratique de la typologie (formation à l'utilisation de ces outils).

II. État des lieux et stratégie adoptée en matière de typologie

1. L'état des lieux

La région Champagne-Ardenne est l'une des mieux dotées en catalogues de stations. Ces catalogues ont été réalisés par de nombreux auteurs et ils présentent une forte hétérogénéité, que ce soit au niveau des informations présentées, de la structure, des logiques de regroupements de stations, de l'ergonomie ou de la facilité d'utilisation. Dans certains cas, des guides simplifiés ont été réalisés à la suite des catalogues, là aussi avec des logiques différentes : les premiers étaient à destination mixte propriétaires/gestionnaires, mais le dernier est ciblé gestionnaires. À l'heure actuelle, cinq de ces documents sont disponibles et d'autres sont en préparation.

En ce qui concerne les études station-production, elles sont rares en Champagne-Ardenne. Il apparaît difficile de travailler sur des peuplements qui ne sont pas réguliers, monospécifiques et homogènes. De nouvelles approches méthodologiques sont souhaitables pour aller plus loin et identifier des indices de fertilité.

2. Identification des utilisateurs et de leurs besoins

Les utilisateurs sont variés et ils ont des attentes et des besoins différents. Il est donc nécessaire de raisonner au cas par cas.

* En forêt publique, l'ONF réalise systématiquement une cartographie des stations lors des révisions d'aménagement. Le choix des essences lors des opérations de renouvellement doit également être raisonné en fonction des paramètres stationnels. À ce titre, les personnels techniques de l'ONF ou du moins certains d'entre eux (les aménagistes) sont formés et utilisent couramment les outils existants. Régulièrement, des formations sont proposées en interne sur le thème des stations.

* En forêt privée, il faut distinguer les propriétaires des gestionnaires (organismes de gestion en commun, experts, techniciens indépendants...). Une enquête a été réalisée en 2002 pour connaître leurs attentes. Les premiers sont très rarement des utilisateurs de catalogues de stations ou de guides. Même quand ils assurent la gestion de leur forêt, l'étude des stations leur est techniquement difficile d'accès. En revanche, les gestionnaires sont des utilisateurs potentiels même si, à l'heure actuelle, les études de stations réalisées sont peu nombreuses. Il s'agit le plus souvent de déterminations ponctuelles dans le cadre de projets de reboisement. Les cartographies de massifs sont très rares.

À la suite de ces constatations, il semble difficile pour la forêt privée de pratiquer une communication monolithique et de vouloir utiliser les mêmes outils au niveau des propriétaires et des gestionnaires :

- les propriétaires : l'objectif est de les sensibiliser suffisamment pour qu'ils puissent prendre la décision de réaliser une étude de stations sur leur propriété ;
- les gestionnaires : il s'agit de leur apporter des outils simples d'utilisation pour leur permettre de réaliser une étude de stations.

Si la mise à disposition de catalogues ou de guides simplifiés est un passage obligé pour voir se réaliser des études de stations, cette seule démarche n'est pas suffisante. L'expérience champardennaise porte à croire qu'il faut lui associer des programmes de développement et de formation.

Dans un autre registre, des aides de l'État peuvent être allouées, en Champagne-Ardenne, pour la cartographie des stations lors du renouvellement des plans simples de

gestion. Cela pourrait contribuer à en développer la pratique. Il faudrait également travailler à une meilleure prise en compte de l'étude des stations dans les projets de boisement, reboisement ou de conversion qui sont aidés.

3. Stratégie régionale

En ce qui concerne les catalogues, la Champagne-Ardenne est bien couverte. Cependant, il reste des guides simplifiés à produire. Ceux-ci permettent non seulement de faciliter l'étude des stations et de favoriser les pratiques, mais aussi de combler certaines lacunes des catalogues existants (zones non couvertes, milieux non décrits, clés difficiles à interpréter). Les guides résultent d'une demande des utilisateurs, en particulier sur la connaissance des espèces courantes (chênes, hêtre...).

En ce qui concerne le développement et la formation, plusieurs pistes peuvent être suivies :

- l'information sur les outils existants et leur mise à disposition,
- la réalisation de formations adaptées répondant aux attentes (formations généralistes ou sur un outil particulier),
- la réalisation d'un guide botanique présentant les principales plantes indicatrices et des plantes d'intérêt patrimonial...

Au-delà du travail qui sera réalisé en Champagne-Ardenne, il est important que l'expérience acquise puisse être transférée à d'autres régions. Si certaines études (par exemple celles liées à des régions naturelles précises) ne sont pas directement utilisables hors de leur zone, tout ce qui peut être valorisé ailleurs doit être proposé aux autres régions. La discussion des méthodes de travail doit pouvoir se faire à l'échelle nationale et certaines méthodologies pourraient être communes. Par exemple, un résumé de la méthode de réalisation d'un guide simplifié ("le guide des guides") pourrait être rédigé.

III. Discussion

** l'identification des besoins des utilisateurs*

L'enquête qui a été réalisée auprès des propriétaires et gestionnaires privés donne des éléments intéressants pour l'analyse des besoins, mais elle mériterait d'être plus poussée. En l'état actuel, on ne voit pas bien le lien entre les résultats de l'enquête et les projets proposés.

Des questions supplémentaires mériteraient par exemple d'être explorées : Qui sont ceux qui sont intéressés par l'outil proposé (on peut par exemple élargir aux "gestionnaires du territoire") ? Quels sont leurs projets sylvicoles ? Quels sont les objectifs de gestion (si la forêt est gérée pour la chasse, que peut apporter la connaissance des stations) ? Quel est le rôle de l'environnement de gestion (filrière bois) ? Une telle analyse permettra de définir les conditions favorables à la mise en place d'un catalogue ou d'un guide.

Il est également nécessaire de bien redéfinir les objectifs des différentes actions, de répondre de manière précise à la question "à quoi ça sert ?". La motivation des utilisateurs repose aussi sur une démonstration de l'intérêt des outils proposés, il faut bien montrer quels sont les avantages de l'utilisation des stations forestières.

Enfin, il faut souligner que le dernier guide paru dans la région tranchait nettement avec les premiers dans sa conception, reposant beaucoup plus sur une réelle analyse des besoins et

des demandes des utilisateurs, qui ont été associés à toutes les étapes de la réflexion et de la réalisation. Ceci se traduit déjà nettement sur le terrain par un très bon retour des premiers utilisateurs et des inscriptions plus nombreuses aux sessions de formation à son utilisation. Il semble que la démarche employée ait été bien perçue par tous les acteurs impliqués.

** la sensibilisation*

La tempête a créé une demande de conseils sur les choix sylvicoles dont il faut profiter. De même la demande de connaissances sur les espèces est une piste à explorer pour faire comprendre l'utilité du concept de station. On peut par exemple imaginer la création d'une valise pédagogique qui pourrait être utilisée par tous en tant que de besoin.

L'existence des documents n'est pas toujours connue. Pour résoudre ce point de blocage particulier, il serait bon de publier la liste des documents existants et les lieux où se les procurer (par exemple sur Internet). La réédition des documents entamée par la région est déjà une très bonne initiative.

** l'harmonisation et la cartographie*

L'harmonisation doit être bien réfléchie, elle n'est pas un but en soi : quelle harmonisation veut-on ? À qui est-elle destinée ? Pour quoi faire ? Sur quel référentiel ? Comment passer d'une région naturelle à l'autre ? Comment prendre en compte le niveau interrégional ?

Les guides présentés ici sont structurés en grande partie selon les régions naturelles. L'harmonisation du contenu des guides simplifiés doit permettre un passage simple d'un document à l'autre, en particulier par un contenu type des fiches de station et de fiches identiques pour des stations identiques.

La réalisation d'un "guide des guides" est une idée intéressante pour entamer une harmonisation. Ce serait de plus un outil utilisable dans d'autres régions.

Le projet de cartographie "rapide", ou pré-cartographie, qui existe sur la région est une idée intéressante, mais reste à préciser, en particulier au sujet de l'échelle de travail retenue. Il faut trouver le bon compromis entre la recherche de précision et la couverture du territoire.

** la synthèse*

La réalisation de guides simplifiés peut être l'occasion de rapprocher plusieurs catalogues (en étudiant bien l'assise géographique du guide), de compléter la définition des stations par des éléments sur la dynamique des peuplements, les aspects patrimoniaux et des itinéraires de gestion. Ces aspects sont nécessaires, en particulier pour la réalisation de la synthèse régionale. On peut aussi réfléchir au lien entre l'écocertification et les stations forestières : une analyse stationnelle pourrait être un préalable à toute certification.

La typologie de stations en Rhône-Alpes

Claude-Michel Favre, SRFB

Didier Joud, CRPF

Murièle Millot, Cemagref

I. Présentation de la région, Orientations Régionales Forestières, politique régionale en matière de typologie de stations forestières

La forêt représente en Rhône-Alpes 1 600 000 ha de forêts (1/10^e de la surface forestière française), soit un taux de boisement de 33 %. La forêt est actuellement en expansion (+ 6 600 ha/an). 70 % de la surface forestière est privée.

La forêt est essentiellement résineuse (près de 60 %) et située sur des terrains pentus, d'où des difficultés d'exploitation. Les départements les plus boisés (Drôme et Ardèche) ne sont pas les plus productifs.

Pour créer un cadre de travail commun, la région a été découpée en cinq grandes régions naturelles, sur lesquelles seront calés tous les documents de planification régionale (ORF, DILAM-ORLAM, Schémas Régionaux de Gestion Forestière) et le programme de travail typologie de stations (une typologie synthétique pour chaque région naturelle). Il s'agit du Massif Central, des plaines et piedmonts, des montagnes océaniques, des montagnes continentales et des vallées, plaines et montagnes à caractère méditerranéen.

La politique forestière s'appuie sur les ORF de 1999, qui rappellent l'importance de l'outil typologie de stations. Une aide financière de 23 € / ha est prévue pour les PSG qui comprennent une cartographie.

La région met également en oeuvre une démarche d'écocertification PEFC depuis juin 2001. Un lien pourrait être créé avec la typologie : les propriétaires qui utilisent PEFC s'engagent à suivre des formations ; on pourrait leur proposer des formations sur les stations.

II. État des lieux et stratégie adoptée en matière de typologie

1. État des lieux

On compte actuellement 12 catalogues et 6 guides, réalisés essentiellement à l'aide de financements du FFN et du Conseil Régional, et assez largement diffusés. Ils couvrent 890 000 ha, soit 59 % du territoire forestier.

Les catalogues apparaissent en général comme trop complexes et non directement utilisables par les personnels de terrains. Pour améliorer cette situation, des guides simplifiés ont été conçus, avec deux logiques différentes : un regroupement de types de stations ou bien une approche sur de plus petites régions. Le résultat de ces travaux est une diminution du nombre d'unités stationnelles. Deux catalogues sont prévus pour compléter ces études.

La formation semble également problématique, l'étude des stations concernant des domaines de compétences divers et pouvant varier en fonction du catalogue utilisé (critères d'entrée dans les clés parfois différents).

2. La stratégie adoptée

De façon générale, il faut profiter des occasions qui se présentent : à la suite de la tempête de 1999, il y a eu une très forte demande pour des conseils de reconstitution. Un guide simplifié a été élaboré pour le Massif Central, distinguant une quinzaine de types de milieux et donnant pour chacun des conseils adaptés. Ce guide a été très apprécié et a constitué une porte d'entrée pour la typologie de stations : les gens qui l'ont utilisé sont à présent demandeurs d'informations plus complètes.

* Écouter les utilisateurs

Le comité de pilotage régional a été constitué à partir d'un groupe de travail préexistant et en lui adjoignant des représentants des utilisateurs (coopératives, experts, centre de formation...). Il devra formuler les attentes des utilisateurs et valider toutes les phases du programme de travail.

* Choisir une échelle de travail adaptée

Le choix d'un découpage en grandes régions naturelles a été fait pour pouvoir mettre en cohérence les différents documents de planification et d'orientation régionaux. Ce découpage tient compte du découpage IFN en régions naturelles forestières et des problématiques forestières spécifiques à chacune.

* Établir un langage commun clair

Chaque typologie sera élaborée selon un référentiel écologique commun, caractérisant les unités stationnelles selon trois facteurs écologiques principaux : quantité de chaleur (dépendant de la température et de la durée de végétation), disponibilité en eau (caractérisée en termes de bilan et de régime) et disponibilité en éléments nutritifs (en relation avec les types d'humus).

Dans chaque région, un lien sera à trouver avec les potentialités forestières et la sylviculture (guide de sylviculture en cours d'élaboration par le Cemagref).

* Former, informer et sensibiliser

Un programme complet sera défini, comprenant en particulier la réalisation d'une plaquette sur la typologie de station et son intérêt, une formation des gestionnaires, la création d'un réseau de personnes relais.

* Développer la cartographie comme un outil d'aide à la décision pour la gestion

3. La cartographie : éléments sur la journée scientifique du 13 mars

Cette journée a été l'occasion d'échanger des expériences en matière de cartographie. L'objectif était de faire l'état de l'art sur les apports de la télédétection et des SIG pour la cartographie des stations et, au-delà, des habitats.

Parmi les différentes expériences présentées, plusieurs approches peuvent être distinguées :

- par compartiments : le SIG est ici utilisé pour définir des unités homogènes avant une cartographie plus précise sur le terrain. Cette méthode est plus rapide qu'une cartographie systématique, mais nécessite une très bonne expertise ;

- une approche plus "scientifique" où c'est le SIG qui fait la carte des stations à partir des différentes couches d'information fournies (modélisation ou données brutes) ;
- une approche par télédétection associée à un SIG : cette méthode semble efficace, mais une validation de terrain très lourde est nécessaire.

L'un des points essentiels soulignés lors de cette journée est que la cartographie doit être réfléchie très en amont, dès la réflexion sur l'élaboration de la synthèse régionale. La cartographie dépend des enjeux qui seront identifiés en amont. Une cartographie sommaire peut être réalisée sur de grandes surfaces, avec zoom là où les questions sont plus pointues.

La réflexion doit à présent être poursuivie au niveau national pour répondre à la forte demande apparue lors de cette journée scientifique (séminaire en 2004 ?).

III. Discussion

** les utilisateurs*

Quelle est la place des communes forestières en tant qu'utilisateurs ? L'ONF les représente d'un point de vue technique, mais il a été demandé au représentant régional de participer au comité de pilotage.

** le découpage de la région*

Le découpage actuel repose-t-il vraiment sur des caractéristiques forestières ? Selon les enjeux, le découpage proposé actuellement ne sera pas forcément le plus adapté, ni la typologie de stations l'outil à utiliser.

Le découpage selon des critères biogéographiques peut tout à fait se défendre. On aurait cependant pu penser à d'autres découpages, basés par exemple sur des aspects sociaux (distinguer les forêts périurbaines par exemple).

** le référentiel écologique*

C'est une idée qui paraît prometteuse, mais comment passe-t-on de façon concrète du catalogue de stations à ce référentiel ? Pour réaliser le référentiel, il faudra reprendre l'ensemble des relevés et réaliser une AFC³ à partir de ces données. La difficulté restera la réalisation de clés de détermination simples d'utilisation pour tous.

** la synthèse régionale et la cartographie*

Le lien station-sylviculture est une innovation tout à fait intéressante. Il est important de poursuivre dans cette voie et de bien relier les typologies aux guides de sylviculture. Le lien avec les habitats est également une demande forte de l'ONF à laquelle il faudra chercher à répondre.

Il faut bien distinguer deux démarches parallèles : (i) la synthèse régionale qui regroupe les différents types d'information par grandes unités stationnelles et (ii) la prise en compte d'un niveau plus fin de diversité et de complexité en tant que de besoin sur des zones plus petites. Cette réflexion s'applique également à la démarche concernant la cartographie.

³ Analyse Factorielle de Correspondances

** l'évaluation de l'action*

Aussi bien pour Rhône-Alpes que pour Champagne-Ardenne, on voit mal où se situe l'évaluation des actions proposées, ce qui est un processus différent de la validation. À quel moment prend-on le temps du recul sur l'action ? Pour l'instant la question n'a pas été vraiment réfléchie. On peut par exemple s'appuyer sur la procédure mise en place pour PEFC à base d'un suivi d'indicateurs (à définir).

Session 3 :
Travail en ateliers

Atelier n° 1 :

Harmonisation, cartographie, approche analytique

Rapporteur : Christian Gauberville

Le groupe avait pour objectif d'envisager les modalités de l'harmonisation évoquée dans la circulaire : il s'agit de simplifier et de mettre en ordre les informations disponibles pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Ceci pose de nombreuses questions, méthodologiques et techniques en particulier.

1. Les besoins des utilisateurs

L'identification des utilisateurs et de leurs besoins est la première étape de toute réflexion sur l'harmonisation et la cartographie. Les gestionnaires doivent être associés très tôt à la démarche afin que les objectifs fixés répondent à leurs attentes.

La description du milieu et l'harmonisation seront en effet différentes selon les questions auxquelles on souhaite répondre : fertilité, potentialités, contraintes stationnelles, choix d'essences, protection des milieux (exemple : érosion en montagne, stabilité des peuplements), liaison avec les habitats...

2. L'harmonisation

L'harmonisation des stations peut être envisagée à différentes échelles selon le public auquel on s'adresse : sur de vastes surfaces pour les gestionnaires du territoire, ou bien sur des surfaces plus réduites à l'usage des gestionnaires forestiers.

Trois méthodes complémentaires peuvent être utilisées pour harmoniser : l'approche analytique, l'approche phytosociologique, et géo-morpho-pédologique. Elles doivent aboutir à une harmonisation pertinente pour les besoins régionaux et cohérente à l'échelle nationale. Cela peut passer par exemple par des unités emboîtées (harmonisation hiérarchisée) qui permettent d'avoir l'information pertinente au niveau choisi.

3. La cartographie

Pour la cartographie, on retrouve la question de la définition de l'échelle de représentation avec en plus le problème de la disponibilité des données à l'échelle choisie : toutes les données ne sont pas disponibles aux différentes échelles. Bien entendu, la question de l'achat des données se posera également. La télédétection semble une voie de travail intéressante pour faciliter la cartographie, avec une entrée par les paramètres de fonctionnement de l'écosystème.

4. Demandes exprimées

- Comment enrichir les travaux sur les stations par les données phytosociologiques de l'IFN ?
- Comment intégrer les résultats des travaux fondamentaux sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers menés dans le cadre des programmes du GIP ?
- Quel est l'apport potentiel de la télédétection aux méthodes de cartographie ?
- Comment comparer les différentes méthodes de cartographie afin de déterminer les bonnes questions à se poser pour la mise au point d'une méthode commune ?

5. Remarques formulées en séance plénière

La compétence cartographique est à l'IFN ; ECOFOR peut aider à formuler les questions qui se posent en matière de méthode mais il semble logique que l'IFN soit chargé de la mise en œuvre. L'harmonisation et la cartographie sont l'occasion de resituer le concept de station dans un contexte plus général de gestion du territoire.

Atelier 2 :

Potentialités et synthèse régionale

Rapporteur : Olivier Laroussinie

Le groupe avait pour objet de discuter et préciser le contenu des futures "synthèses régionales" dont la réalisation est prévue par la relance de la typologie de stations. Ces synthèses doivent être un état des connaissances sur la prise en compte de l'information écologique (en l'occurrence les types de stations) dans les décisions de gestion forestière. L'objectif serait d'avoir une connaissance des potentialités (ou contraintes) par type de stations. Les potentialités, quand elles ont été étudiées, ont pour l'instant été surtout interprétées en termes d'adaptation des essences et de relation station-production. Il serait utile de prendre une conception plus large des potentialités, qui prenne en compte des considérations :

- générales : qualité du milieu, facteurs limitant ;
- par essence (principale) ;
- par rapport aux objectifs de la gestion ;
- de dynamique des peuplements.

Cette liste est probablement incomplète. En la précisant, on remarque que l'on sera amené à revoir à l'amont l'information sur le milieu donnée par la typologie disponible, c'est-à-dire à poser la question du cahier des charges de la typologie de stations.

Il a été proposé d'aborder la synthèse régionale par rapport aux objectifs de la gestion, regroupés en trois grands groupes de préoccupations : patrimonial, environnemental et production de bois. Pour chacun, la mobilisation des connaissances serait organisée en fonction des enjeux liés à la connaissance des stations, et viserait l'identification des potentialités. Néanmoins plusieurs questions se posent, qui devront être traitées de façon transversale : celles qui sont liées aux échelles de temps (les dynamiques végétales, les usages passés, le changement global), celles qui sont liées aux risques naturels. Il faut également se demander si l'échelle de la station est pertinente, ce qui devrait alimenter les réflexions sur la cartographie (comme moyen de changer d'échelle spatiale). Enfin, il a paru nécessaire de souligner que le travail à réaliser relève de trois logiques complémentaires : une synthèse avec les moyens de la région (dans le cas des sujets les mieux documentés), une synthèse nécessitant un appui méthodologique national (rôle de l'IFN), et des besoins de recherche (rôle d'ECOFOR). Pour illustrer ces généralités, nous donnons ci-dessous une liste d'enjeux de connaissances écologiques pour chacun des trois grandes préoccupations, en essayant de distinguer ce qui relèverait d'un travail régional (R), d'un travail préalable au niveau national (IFN) ou de travaux de recherche (ECOFOR).

Patrimonial :

Habitats (typicité, rareté)	R
Milieus et espèces remarquables	R
Faune	IFN, ECOFOR
Biodiversité (qualitatif)	IFN, ECOFOR
Terroir	IFN, ECOFOR

Dans ce premier groupe, il y a peu d'application sylvicole à attendre. On se trouve plutôt au niveau de l'aménagement, et d'une utilisation de la typologie de stations via l'établissement d'une carte.

Remarque : pour les milieux et espèces remarquables, il y a certainement des recherches à mener, mais plutôt en relation avec leur gestion, ce qui sort du champ de la typologie de stations.

Une question à ne pas négliger : sommes-nous sûr de la gamme de préoccupations des propriétaires ? Cela peut modifier la liste ci-dessus.

Environnemental :

Sensibilité des sols (fertilité, érosion, tassement, acidification)	R
Capacité accueil grande faune	IFN
Fonction de protection	R
Santé forêt (alimentation en eau, alimentation minérale)	R
Sensibilité au changement climatique	ECOFOR
Sensibilité accueil d'espèces animales et végétales (invasions, dynamiques...)	ECOFOR

Production de bois :

Autécologie (choix des essences)	R, IFN, ECOFOR
Productivité	IFN
Qualité du bois	R
Santé	IFN
Risque	R
Concurrence végétale	R
Composition, structure	R, ECOFOR

L'information attendue est ici à forte tonalité sylvicole et vise l'élaboration des stratégies de production.

Atelier n ° 3

Plan d'action régional : contenu, mise en œuvre, cohérence avec ORF ; Transfert des produits aux utilisateurs (formation)

Rapporteur : Xavier Rousset

Dans un premier temps, le bilan de toutes les questions venant à l'esprit en évoquant le principe d'un plan d'action régional est fait puis organisé en trois grands thèmes qui sont ensuite développés :

A - Pourquoi une région va-t-elle relancer la typologie ? Quels sont ses objectifs ?

- À quoi sert la typologie ?
- Motivation des gestionnaires, des financeurs ?
- Quelle "moins-value" rencontre-t-on si on ne l'utilise pas ?
- Veut-on véritablement faire utiliser la typologie ? (s'en donner les moyens)
- Qu'apporte la typologie des stations à la politique forestière ? Cadre réglementaire ?
- Le cadre régional est-il pertinent ? Est-ce une contrainte ou un avantage ?

B - À qui sert, à qui doit servir la typologie ? comment faire remonter les besoins ?

- Quel est le « client » visé par le plan d'action : le gestionnaire ou un « utilisateur » au sens plus large ? Motivation ? Profil ?
- Quels sont les besoins des utilisateurs, comment les connaître ?
- Pourquoi rencontre-t-on des blocages au niveau des utilisateurs potentiels ?

C - Que peut-on faire au niveau régional ?

- Quels moyens est-on prêt à mettre en œuvre pour développer la typologie (mise à disposition d'outils, chaîne de formation, encouragement des financeurs...) : quels sont les leviers sur lesquels on peut jouer ?
- Comment met-on en œuvre la typologie : comment intégrer les utilisateurs dans le programme ?
- Quels sont les cadres contractuels (ex : PEFC) existants ? Peut-on mettre de nouveaux en place ?
- Comment cela se passe-t-il dans les pays voisins ?

A - Pourquoi une région va-t-elle relancer la typologie ? Quels sont ses objectifs ?

Problème soulevé : il y a plus de 10 ans, de gros efforts ont été faits en matière de typologie, mais il y a eu peu d'aboutissements : certifiés pas ou peu valorisés, pas de mesures réglementaires, plus d'aides pour faire des typologies. Pourquoi recommencer aujourd'hui ?

La typologie des stations est un **outil de base de caractérisation des milieux**. Mais, en termes de finalité, elle doit surtout être un **outil d'aide à la décision, à différentes échelles** (échelle locale pour le gestionnaire, régionale dans la politique PEFC...). C'est cette étape qui a échoué lors de la campagne précédente. **Quelles décisions prendre ? Pour atteindre quels objectifs ?**

Les grands objectifs suivants sont évoqués :

- avoir des forêts mieux gérées, en équilibre avec le milieu ;
- gérer la ressource de manière durable (d'où intervention de la typologie dans PEFC) ;
- prendre en compte l'autécologie des essences lors des plantations ;
- arriver à une utilisation de la typologie dans la gestion courante ;
- mettre en cohérence les ressources et les besoins de la filière bois (l'essence la mieux adaptée est celle qui rapporte le plus). C'est cet argument qui est le plus percutant et qui est utilisé par l'État pour sa politique forestière.

En termes de moyen, les DDAF ne peuvent pas toujours vérifier les informations stationnelles des dossiers d'aide : manque de temps, de moyens, de connaissances ou de pratique, parfois. Il faudrait connaître le cadre réglementaire que l'on peut véritablement utiliser.

Concernant la formation, la communication : l'innovation est nécessaire.

B - A qui sert, à qui doit servir la typologie ? Comment faire remonter les besoins ?

Problème soulevé : la question est de connaître l'utilisateur potentiel d'aujourd'hui : gestionnaire forestier, promeneur, gestionnaire d'espaces naturels, naturaliste, gestionnaire de milieux aquatiques... ? Et de connaître leurs besoins, d'en faire naître.

Pour ce qui est des **gestionnaires forestiers**, les DDAF et le CRPF ont déjà des difficultés à faire naître des besoins de leur part. Pourquoi la typologie ne s'intègre-t-elle donc pas dans les schémas de gestion des gestionnaires ? **Qu'est ce qui bloque ?**

Quelques éléments de réponses sont listés :

- la **communication** : peu de gens savent ce qui existe en matière de typologie hors d'un cercle restreint ⇒ peu de demandes ;
- la **finalité** : elle n'est pas toujours claire pour le gestionnaire. Il faut donc montrer à quoi peut servir la typologie. Il pourrait par exemple être intéressant d'utiliser la preuve par "contre-exemple" (visite terrain d'essences hors station, analyse des coûts). Un cas

intéressant : la région Rhône-Alpes envisage la rédaction de guides de sylviculture en association avec les guides. Cette association à d'autres outils est une piste à creuser.

- **l'appropriation** des outils : elle est très faible. Pour l'améliorer il faudrait avoir des "relais de connaissance" entre les utilisateurs et les créateurs. Parmi les professionnels, des personnes "leader" pourraient ainsi assimiler l'information et en faire profiter un maximum d'utilisateurs (effet boule de neige). Cette méthode est efficace pour la typologie des peuplements : lorsqu'un professionnel prend la parole sur le sujet, cela prend plus d'importance aux yeux des autres, c'est plus crédible. Autre cas évoqué : la prise en main par le CETEF Sologne d'un catalogue complexe. Un groupe de propriétaires s'est fait son propre guide et a lui-même formé plus de 150 autres propriétaires.

Ces causes, plus d'autres causes moins bien cernées, créent des blocages très importants, difficiles à lever : lorsqu'un produit sort, même si on le fait connaître, souvent on ne nous le demande pas. Pourquoi les gestionnaires n'en veulent-ils pas ?

⇒ proposition d'étude pour IFN / GIP : réalisation d'une enquête auprès des gestionnaires non motivés, par un sociologue indépendant du milieu, neutre, pour savoir pourquoi cela ne les intéresse pas, associé à un technicien. Il s'agit d'aller voir les gens puisqu'ils se déplacent peu aux réunions. Pas un simple questionnaire : des visites. Étude qui ne doit pas être limitée aux régions pilote. Remarque : *peut être élargi aux besoins d'autres outils ?*

Autre question soulevée : l'impact des documents existants. La Champagne-Ardenne souhaiterait avoir un audit permanent sur les outils qui sont produits. L'idée d'un audit sur le guide Champagne humide, pour faire le point sur son utilisation, ses "conséquences", est proposée. Il s'agit peut-être d'un travail régional. *À affiner au niveau national ?*

C – Que peut-on faire au niveau régional

Problème posé : les ORF parlent bien de typologie des stations. SRGS, Dilam, Orlam font également référence à la typologie. L'utilisation de la typologie est aussi précisée dans les politiques régionales PEFC. Mais, comment cela est-il réellement formulé ? Quels moyens et quels objectifs réels ? Il est notamment différent de fixer des objectifs sur la surface forestière bénéficiant d'un catalogue ou sur la surface forestière bénéficiant d'une cartographie de stations. Or une des questions soulevées par PEFC est de connaître la surface forestière sur laquelle sont installées des essences adaptées.

⇒ proposition d'étude pour l'IFN : utilisation des bases de données et des informations des catalogues pour déterminer cela. C'est une manière de valoriser l'existant, montrant l'utilité de la typologie.

Voir également les relations entre les problèmes de santé des forêts et les essences hors-station.

Programme des deux régions pilotes :

Les régions qui ont été sélectionnées disposaient déjà d'un programme en cours : c'est une part de risque dans le cadre de l'application de la circulaire, mais la dynamique ne peut pas être rompue. Les démarches respectives ne seront pas remises en cause.

Les programmes régionaux vont être mis en place. Les régions acceptent d'évoluer, mais il faut leur proposer des choses.

Si une évaluation a lieu, il s'agira d'un bilan global du dispositif. Il faudra pour cela des indicateurs. Ces indicateurs seront à définir en fonctions des objectifs fixés : objectifs plus chiffrés, indicateurs précis dans nos programmes régionaux.

Par ailleurs, les comités de pilotage régionaux doivent servir de relais d'information : leurs membres devraient transmettre les données au sein de leurs organismes respectifs.

- Ouverture sur les programmes et les questions posées au GIP et à l'IFN : les documents produits à partir de maintenant doivent être plus "vivants" ; ils pourraient trouver des points d'appui dans des lycées par exemple (partie du programme Champagne-Ardenne : circuit terrain de formation dans la forêt du CFPPA de Croigny...).

- Il faut qu'il y ait un suivi des autres régions durant ces deux années, pour se tenir au courant des idées en cours et des pratiques actuelles. De même, il faut se renseigner dans les autres pays (Belgique...).

Conclusions du séminaire

Conclusions et perspectives

Grâce à la participation de chacun, les débats ont été riches et constructifs, ce dont nous pouvons remercier tous les participants.

Il nous a paru nécessaire, à la suite de ces deux jours et surtout des trois ateliers, d'identifier les thèmes principaux de travail pour chacun des partenaires : régions pilotes, IFN et ECOFOR. Par grande thématique, nous avons donc noté ce qui semble relever du programme de travail régional, de la mission de l'IFN, et de questionnements à la recherche au travers d'ECOFOR. Les travaux qui seront engagés relèvent de logiques complémentaires et les échanges doivent se poursuivre entre les différents niveaux.

Quatre pistes de travail nous ont paru pouvoir être soulignées, avec pour chacune l'intervention plus ou moins forte de l'un ou l'autre des acteurs :

1°) Utilisateurs et utilisation des stations

Les débats ont fait apparaître la nécessité d'une réflexion approfondie sur les utilisateurs et les utilisations de la typologie de stations. Une voie possible pour engager et alimenter cette réflexion est la réalisation d'une enquête auprès d'un large panel d'utilisateurs potentiels, au-delà des seuls gestionnaires forestiers. ECOFOR et l'IFN peuvent soutenir une telle étude, notamment dans la formulation de l'enquête.

2°) Une simplification et une mise en forme des acquis

Pour permettre une meilleure utilisation des connaissances existantes, une simplification et une mise en forme sont nécessaires. Une harmonisation des stations et la rédaction de synthèses régionales sont deux options prises par la circulaire en ce sens.

En particulier, la synthèse régionale est destinée à rassembler les connaissances en relation avec les stations :

- d'une part sur la description des stations (catalogues existants, relations entre eux, cartographie, grands traits de l'écologie des forêts de la région) ;
- d'autre part sur les conséquences en termes de gestion : potentialités, enjeux, risques... (voir le rapport du groupe "potentialités et synthèse régionale").

Cet exercice difficile fait appel à des compétences diverses. Il doit être fait avec les connaissances actuelles au niveau régional, mais d'ores et déjà les besoins méthodologiques incitent à recommander une action prioritaire du coordinateur national. Les questions de recherche sont également nombreuses et seront d'autant mieux définies qu'elles le seront en relation étroite avec la rédaction des synthèses et les études méthodologiques.

En parallèle, des voies de valorisation peuvent être recherchées, notamment par le biais de la cartographie. Ceci mobilise des compétences présentes pour l'essentiel au sein de l'IFN, ECOFOR pouvant apporter un soutien à la formulation des questions à poser et les régions pilotes étant un terrain naturel d'expérimentations.

3°) La communication et la formation

Des besoins en communication et en formation autour de la typologie et des stations existent, qu'il s'agisse d'argumenter l'utilité des stations, de concevoir des documents typologiques ou de former à leur utilisation. L'essentiel de cette réflexion doit avoir lieu au niveau régional. Une voie parallèle de réflexion est l'utilisation des aides financières de la DRAF pour favoriser le développement de l'utilisation des stations dans la gestion des forêts privées.

5°) La démarche qualité

Ce point est actuellement une faiblesse des programmes des deux régions pilotes ; or l'évaluation est un point essentiel de la démarche à mettre en place. Il s'agit de se donner les moyens d'évaluer les actions engagées afin de pouvoir les améliorer, les réorienter si besoin est. Cela suppose la définition d'objectifs clairs pouvant être suivis par des indicateurs.

Pour l'avenir immédiat et de façon concrète :

- le programme de travail des deux régions pilotes est en cours de finition et sera prochainement envoyé à l'IFN ;
- le Groupe de Pilotage national se réunira fin mai pour définir le programme de travail national et examiner les programmes régionaux ;
- le comité scientifique mis en place par ECOFOR se réunira quant à lui début juin pour préparer la rédaction d'un appel d'offres sur les thèmes identifiés.

Il est important de noter que certaines des questions posées au cours du séminaire relèvent d'études dont on peut attendre des résultats à relativement court terme, tandis que d'autres nécessiteront des programmes de recherche qui ne donneront des éléments de réponse qu'à plus long terme.

Annexes

Liste des participants

<p>Didier ALARD INRA Centre de Toulouse Unité Agroforesterie et forêt paysanne Chemin de Borde-Rouge – Auzeville, BP 27 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX Tél. : 05 61 28 52 65 / Fax : 05 61 28 54 11 e-mail : didier.alard@toulouse.inra.fr</p>	<p>Paul ARNOULD ENS LYON 15 parvis René Descartes 69366 LYON CEDEX 07 Tél. : 06 60 14 60 75 e-mail : paul.arnould@ens-lsh.fr</p>
<p>Nathalie BARBE DRAF SERFOB LORRAINE 4 rue Wilson 57046 METZ Tél. : 03 87 56 40 46 / Fax : e-mail : nathalie.barbe@agriculture.gouv.fr</p>	<p>Jean-Claude BERGONZINI ECOFOR 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15 Tél. : 01 45 49 88 38 / Fax : 01 45 49 88 39 e-mail : bergonzini@engref.fr</p>
<p>Bénédicte BOISSEAU CEMAGREF BP 76 38402 SAINT MARTIN D'HERES Tél. : / Fax : 04 76 76 27 47 e-mail : benedicte.boisseau@cemagref.fr</p>	<p>Alain BRÊTHES ONF Service Technique et Recherche Centre-Ouest BP 18 45760 BOIGNY SUR BIONNE Tél. : 02 38 65 47 00 / Fax : 02 38 65 02 99 e-mail : alain.brethes@onf.fr</p>
<p>Eric BRUNO IFN Echelon Interrégional de Montpellier Place des Arcades- Maurin BP 1001 34972 LATTES CEDEX Tél. : 04 67 07 80 80 / Fax : 04 67 07 80 90 e-mail : ebruno@ifn.fr</p>	<p>Aline CATTAN MEDD 20 avenue de Ségur 75007 PARIS Tél. : 01 42 19 19 25 / Fax : 01 42 19 19 78 e-mail : aline.cattan@environnement.gouv.fr</p>
<p>Richard CHEVALIER CEMAGREF Equipe ECOSYLV Domaine des Barres 45290 NOGENT SUR VERNISSON Tél. : 02 38 95 03 98 / Fax : 02 38 95 03 44 e-mail : richard.chevalier@cemagref.fr</p>	<p>Isabelle CHUINE CNRS-CEFE 1919, route de Mende 34293 MONTPELLIER CEDEX 05 Tél. : 04 67 61 22 51 e-mail : chuine@cefe.cnrs-mop.fr</p>
<p>Etienne DAMBRINE INRA Centre de Nancy BEF 54280 CHAMPENOUX Tél. : 03 83 39 40 71 / Fax : 03 83 39 40 69 e-mail : etienne.dambrine@nancy.inra.fr</p>	<p>Jean-Paul DOSIÈRE ONF Responsable Aménagement Agence des Ardennes 1 rue André Dhôtel BP 457 8098 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX Tél. : 03 24 33 74 44 / Fax : 03 24 33 74 49 e-mail : jean-paul.dosiere@onf.fr</p>

<p>Jacques DRAPIER IFN 14 rue Girardet – CS 4216 54042 NANCY CEDEX Tél. : 03 83 30 99 30/ Fax : 03 83 30 99 37 e-mail : jdrapier@ifn.fr</p>	<p>Gérard DUMÉ IFN Château des Barres 45290 NOGENT SUR VERNISSON Tél. : 02 38 28 02 24 / Fax : 02 38 28 18 28 e-mail : gdume@ifn.fr</p>
<p>Claude-Michel FAVRE SERFOB Rhône-Alpes Cité Administrative Part Dieu BP 3202 69401 LYON CEDEX 03 Tél. : 04 78 63 13 53 e-mail : claude-michel.favre@agriculture.gouv.fr</p>	<p>Stéphanie FORESTIER SERFOB Champagne Ardenne Complexe Agricole Mt Bernard 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél. : 03 26 66 20 04 e-mail : stephanie.forestier@agriculture.gouv.fr</p>
<p>Sophie GACHET Université Marseille 3 Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paleoecologie Bât. Villemin (bureau 1-3) Domaine du Petit Arbois, avenue Louis Philibert 13290 AIX-LES-MILLES Tél. : 04 42 90 84 46 e-mail : sophie.gachet@univ.u-3mrs.fr</p>	<p>Christian GAUBERVILLE IDF 13 avenue des Droits de l'Homme 45921 ORLEANS CEDEX 09 Tél. : 02 38 71 90 62/95 55 / Fax : 02 38 71 90 63 e-mail : cgauberville@association-idf.com</p>
<p>Sylvain GAUDIN CRPF Champagne-Ardenne 6 Place Sainte Croix 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél. : 03 26 65 18 25 / Fax : 03 26 65 47 30 e-mail : sylvain.gaudin@wanadoo.fr</p>	<p>Pierre GONIN IDF Maison de la Forêt 7 chemin de la Lacade 31320 AUZEVILE TOLOSANE Tél. : 05 61 75 45 00 / Fax : 05 61 75 45 09 e-mail : pgonin@association-idf.com</p>
<p>Nabila HAMZA IFN Place des arcades Maurin BP1001 34972 LATTES CEDEX Tél. : 04 67 07 80 85 / Fax : 04 67 07 80 91 e-mail : nhamza@cer.ifn.fr</p>	<p>Jean-Christophe HERVÉ LERFOB UMR INRA-ENGREF 14 rue Girardet 54000 NANCY Tél. : 03 83 39 68 57 / Fax : 03 83 39 68 49 e-mail : herve@engref.fr</p>
<p>Didier JOUD CRPF Rhône-Alpes Parc de Crécy 18 Av. du Général de Gaulle 69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR Tél. : 04 72 53 60 90 / Fax : 04 78 83 96 33 e-mail : djcrpfra@free.fr</p>	<p>Sandrine LANDEAU ECOFOR 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15 Tél. : 01 45 49 88 38 / Fax : 01 45 49 88 39 e-mail : landeau@engref.fr</p>

<p>Guy LANDMANN ECOFOR 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15 Tél. : 01 45 49 88 37 / Fax : 01 45 49 88 39 e-mail : landmann@engref.fr</p>	<p>Olivier LAROUSSINIE ECOFOR 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15 Tél. : 01 45 49 88 37 / Fax : 01 45 49 88 39 e-mail : laroussinie@engref.fr</p>
<p>Jean-Philippe LEFEBVRE IFN Lyon 32 rue Léon Bourgeois BP 74 69672 BRON CEDEX Tél. 04 72 78 89 79 / Fax : 04 72 78 89 79 e-mail : jplefevre@lyon.ifn.fr</p>	<p>Francis MAUGARD DSF Sud Ouest 50 chemin d'Artignes 33150 CENON Tél. : 05 50 40 46 46 / Fax : 05 50 40 46 46 e-mail : maugard.dsf@wanadoo.fr</p>
<p>Patrice MENGIN-LECREULX ONF Direction Technique Boulevard de Constance 77300 FONTAINEBLEAU Tél. : 01 60 74 92 26 e-mail : patrice.mengin-lecreulx@onf.fr</p>	<p>Rémi METZ ONF 10 rue Pasteur BP 22 51470 SAINT MEMMIE Tél. : 03 26 21 89 27 / Fax : e-mail : remy.metz@onf.fr</p>
<p>Christine MEVEL DGFAR Ministère de l'Agriculture 19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15 Tél. : 01 49 55 51 96 e-mail : christine.mevel@agriculture.gouv.fr</p>	<p>Laurence MILARD CRPF Champagne-Ardenne 6 Place Sainte Croix 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél. : 03 26 65 18 25 / Fax : 03 26 65 47 30 e-mail : crpf.milard@wanadoo.fr</p>
<p>Jean-Michel MÉRIAUX Adjoint au Chef du SeRFoB DRAF 22 Bld Winston Churchill BP 87865 21078 DIJON CEDEX Tél. 03 80 39 30 72 / Fax : 03 80 39 30 99</p>	<p>Murièle MILLOT CEMAGREF BP 76 38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX Tél. : 04 76 76 27 61 / Fax : 04 76 51 38 03 e-mail : muriele.millot@cemagref.fr</p>
<p>Dominique OBERTI Université de Bourgogne Cellule d'Application en Écologie 6 Bld Gabriel 21000 DIJON Tél. : 03 80 39 62 49 / Fax : 03 80 39 63 36 e-mail : dominique.oberti@u-bourgogne.fr</p>	<p>André PROCHASSON ONF Rhône-Alpes 42 quai Charles Boissard BP 657 73006 CHAMBERY CEDEX Tél. : 06 75 22 62 65 e-mail : andre.prochasson@onf.fr</p>

<p>Jean-Claude RAMEAU ENGREF 14 rue Girardet – CS 4216 54042 NANCY CEDEX Tél. : 03 83 39 68 81 e-mail : rameau@engref.fr</p>	<p>Xavier ROUSSET SERFOB Champagne-Ardenne Complexe Agricole Mt Bernard 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél. : 03 26 66 20 42 / Fax : 03 26 66 20 14 e-mail : xavier.rousset@agriculture.gouv.fr</p>
<p>Ingrid SEYNAVE Equipe Ecosystèmes Forestiers et Dynamique des Paysages 14 rue Girardet CS 4216 54042 NANCY CEDEX Tél. : 03 83 39 68 75 e-mail : seynave@engref.fr</p>	<p>Louis THOUVENOT DDAF Pyrénées-Orientales 19 av. de Grande-Bretagne BP 249 66025 PERPIGNAN CEDEX Tél. : 04 68 51 95 30 / Fax : 04 68 51 95 95 e-mail : louis.thouvenot@agriculture.gouv.fr</p>
<p>Francis TROCHERIE IFEN 61 Bld Alexandre Martin 45058 ORLEANS CEDEX 01 Tél. : 02 38 79 78 96 e-mail : francis.trocherie@ifen.fr</p>	<p>Claude VIDAL IFN Château des Barres 45290 NOGENT SUR VERNISSON Tél. : 02 38 28 18 08 / Fax : 02 38 28 18 29 e-mail : cvidal@ifn.fr</p>

*Composition du Groupe de Pilotage IFN et
du Comité Scientifique ECOFOR*

Comité scientifique du GIP ECOFOR
(Mars 2003)

Nom	Organisme	E-mail
Isabelle Chuine	CEFE (Fonctionnement des Ecosystèmes)	Chuine@cefe.cnrs-mop.fr
Emmanuelle Vaudour (ép. Dupuis)	UMR "Environnement et grandes cultures"	Emmanuelle.vaudour@grignon.inra.fr
Didier Alard	INRA, Unité Agroforesterie et Forêt Paysanne	Didier.alard@toulouse.inra.fr
Jean-Christophe Hervé	LERFOB	Hervé@engref.fr
Jean-Luc Dupouey	INRA, UMR Ecologie et Ecophysiologie Forestières	Dupouey@nancy.inra.fr
Bénédicte Boisseau	Cemagref	Benedicte.boisseau@cemagref.fr
Paul Arnould	ENS Lyon	Pa.arnould@wanadoo.fr
Etienne Dambrine	INRA, UR Biogéochimie des Ecosystèmes Forestiers	Dambrine@nancy.inra.fr
Gérard Nepveu	LERFOB	Nepveu@nancy.inra.fr

Groupe de Pilotage IFN
(mars 2003)

Catégorie	Organismes	Nom du représentant désigné par l'organisme	Niveau de représentation
Utilisateurs	ONF	Patrice Mengin-Lecreulx	Directeur technique
	FNCOFOR	Xavier Lacroix	Directeur général
	UCFF	Pierre Ducray	Directeur
	CNPPF	Francis Després	Directeur
	CNIEFB		Président
	DSF	Jean-Luc Flot	Chef du DSF
	IFEN	Francis Trocherie	Directeur
	FPNRF	Cécile Birard	Président
R&D	ONF	Alain Brêthes	Directeur technique
	Cemagref	Bénédicte Boisseau	Chef du Dep Gestion des territoires
	INRA	Jean-Christophe Hervé	Chef du Département FMN
	IDF	Christian Gauberville	Directeur
	ENGREF	Jean-Claude Rameau	Chef du Dep Forêt Bois
	AFOCEL	Alain Berthelot	Directeur
	GIP-ECOFOR		CS Typo
Formation	INFOMA	Denis Girault	
Etat	MEDD-DNP	Aline Cattan	Sous-direction des espaces naturels
	Services déconcentrés du MAAPAR	Nathalie Barbe (DRAF Lorraine)	Groupement des DRAF
	Services déconcentrés du MAAPAR	Jacques Méric (DDAF 66)	Groupement des DDAF
	DGFAR	Françoise Lavarde Christine Mevel	Sous-Direction de la forêt et du bois
Invités	Animateur Champagne Ardenne	Sylvain Gaudin	CRPF CA
	Animateur Rhône-Alpes	Didier Joud	CRPF RA
	GIP ECOFOR	Sandrine Landeau	Directeur